

Journal de Stage

	Stage de formation humaine et sociale		age d'immersion entreprise		Stage ingénieur	
Nom et prénom de l'étudiant (e)						
Identifiant						
Classe						
Sujet du stage						
Durée du stage		Début :		Fin	:	
Organisme d'accueil						
Maître de Stage						
Fonction						
Contact entreprise	Adresse mail					
	N° Téléphone					
	A. 1					
Signature du maître de stage			Cachet de l'entre	pris	se	



1- Journal de stage (à rédiger par le stagiaire)

Date	Tâches réalisées



Date	Tâches réalisées



Date	Tâches réalisées



Date	Tâches réalisées



2- Evaluation du stage (à remplir par le maître du stage)

Excellent : les missions que le stagiaire effectue, dépassent non seulement les normes requises, mais méritent une mention particulière					
Très bon : les missions que le stagiaire effectue, dépassent les normes requises.				ıt	ant
Satisfaisant : les missions effectuées par le stagiaire correspondent aux normes demandées			pon	Satisfaisant	Insatisfaisant
Insatisfaisant : les missions effectuées par le stagiaire ne correspondent pas aux normes demandées			Très bon	Satis	Insat
Motivation personnelle de l'étudiant					
Esprit d'initiative					
Capacité d'assumer les responsabilités qui lui sont confiées					
Capacité d'adaptation aux divers changements					
Capacité de travailler en groupe					
Capacité de communiquer par écrit					
Capacité de s'exprimer en public					
Tient compte des remarques					
Est capable de travailler seul					
Réalise un travail avec soin et précision					
\square Stage concluant	\Box s	tage 1	non co	onclua	nt
Signature du maître de stage Cachet de		l'entreprise			
	1				



Remarques:	



Recommandations pour le stagiaire

DURANT LE STAGE

L'élève ingénieur devra:

- 1. mettre à la disposition de son encadrant entreprise, dès le 1er jour du stage, le présent journal pour y définir le programme du stage,
- 2. respecter les conditions de l'employeur : (horaire de travail, ponctualité, discrétion, discipline, etc.),
- 3. accomplir les tâches définies dans le programme de stage.

APRES LE STAGE

A la rentrée universitaire, l'élève ingénieur remettra une version numérique au service des stages de l'école :

- 1- de l'attestation de fin de stage (l'originale restera à la disposition de l'étudiant)
- 2- du rapport de stage.
- 3- du présent journal dûment rempli et visé par l'Encadreur et l'organisme d'accueil (obligatoirement rempli manuellement puis scanné).

Remarque importante:

Le lien de dépôt sera communiqué aux étudiants par le département des stages au début de l'AU 24/25.